



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-18-0768 du 01/09/2018

Délégation de signature du 1^{er} septembre 2018

DELEGATIONS SPECIALES DE SIGNATURE POUR LE SERVICE D'APPUI AUX RESSOURCES HUMAINES

Service d'appui aux ressources humaines

RÉSUMÉ

Délégations spéciales de signature pour le Service d'Appui aux Ressources Humaines.

Date d'application : 01/09/2018

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

L'administrateur général des finances publiques, directeur du Service d'Appui aux Ressources Humaines (SARH) :

Vu le décret n° 97-464 du 9 mai 1997 modifié relatif à la création et à l'organisation des services à compétence nationale ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 11 septembre 2017 portant promotion, réintégration, nomination, intégration et affectation d'administrateurs généraux des finances publiques ;

Vu le décret n° 2017-1423 du 2 octobre 2017 pris en application de l'article 75 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2017 relatif au service d'appui aux ressources humaines de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2017 portant délégation des pouvoirs d'ordonnateur secondaire du ministre de l'action et des comptes publics ; 4 juillet 2012 entre le Secrétariat Général et la DRESG concernant les dépenses d'action sociale (Programme 218) ;

Arrête :

Article 1 – Reçoivent une délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur pôle, de leur service ou de leurs missions, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitée à :

- (1) Signature de toute correspondance et tout document relatif aux attributions de son pôle ;
- (2) Signature de toute correspondance et tout document relatif aux attributions de son service ;
- (3) Conformément à l'arrêté ministériel de délégation de signature pris en application du décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005, signature de tous documents utilisés au titre des actes de gestion entrant dans le champ des articles 2 à 4 de l'arrêté du 26 juillet 2017 relatif aux attributions du SARH ;
- (4) Signature du courrier simple et des bordereaux de transmission de simples pièces, relatifs à ses missions ;
- (5) Signature de toute correspondance et tout document entrant dans le champ de la lettre de mission.

1.- Pour le pôle ressources humaines de direction et le pôle centre de services des ressources humaines

Mme Agnese MACCARI, administratrice des finances publiques adjointe, responsable du pôle ressources humaines de direction (1) (3) (4) ;

En cas d'absence du responsable du pôle ressources humaines de direction, l'intérim peut-être assuré par :

- l'administratrice des finances publiques adjointe responsable du pôle affaires générales, budget et logistique ;
- l'un des deux directeurs ;

Mme Corinne SIMON-GRAMOLI, administratrice des finances publiques adjointe, responsable du pôle centre de services des ressources humaines (1) (3) (4) ;

Mme Marie-Josèphe BONNET, inspectrice principale des finances publiques, adjointe (1) (3) (4) ;

Gestion administrative et comptable

M. Philippe ALTAVILLA, inspecteur des finances publiques (3) (4) ;

Mme Marilyne BOUDHAU, inspectrice des finances publiques (3) (4) ;

Mme Lucy JACQUES-SEBASTIEN, inspectrice des finances publiques (3) (4) ;

Mme Marie-Hélène KUBIEZ, inspectrice des finances publiques (3) (4) ;

Mme Marie-Noëlle ROME, inspectrice des finances publiques (3) (4) ;

Mme Francine BORDIN, contrôlease principale des finances publiques (4) ;

Mme Chantal JEAN-MARIE-DESIREE, contrôlease principale des finances publiques (4) ;

Mme Véronique TITE, contrôlease principale des finances publiques (4) ;

Mme Isabelle BIANCHI, contrôlease des finances publiques (4) ;

Mme Sonia CALCANO, contrôlease des finances publiques (4) ;

Mme Vanessa PICARD, contrôlease des finances publiques (4) ;

Mme Guylaine VITALI, contrôlease des finances publiques (4) ;

Mission Retraite

Mme Nathalie MARTIN-VALIN, inspectrice divisionnaire des finances publiques, chargée de la Mission Retraite (2) (3)(4) ;

Mme Marie-Dominique MAURY, inspectrice divisionnaire des finances publiques experte (3) (4) ;

Mme Sandrine BAL, inspectrice des finances publiques (3) (4) ;

Mme Colette BERNARD, inspectrice des finances publiques (3) (4) ;

Mme Anne FERRON, inspectrice des finances publiques (3) (4) ;

Mme Véronique TONGUINO, inspectrice des finances publiques (3) (4) ;

Correspondants sociaux

Mme Marilyne BOUDHAU, inspectrice des finances publiques (3) (4) ;

Mme Carine BRESLE, contrôlease des finances publiques (4) ;

Ils reçoivent également pouvoir pour signer les attestations de service fait, les ordres de services et les commandes concernant leur secteur d'activité.

2.- Pour le pôle affaires générales, budget et logistique

Mme Nora KAABECHE, administratrice des finances publiques adjointe, responsable du pôle affaires générales, budget et logistique (1) (3) (4) ;

En cas d'absence de la responsable du pôle affaires générales, budget et logistique, l'intérim peut-être assuré par :

- l'administratrice des finances publiques adjointe responsable du pôle ressources humaines de direction ;
- le responsable du centre de services partagés ;
- l'un des deux directeurs ;

Cellule Budget / Logistique / Recettes non fiscales

M. Daniel LE METAYER, inspecteur des finances publiques (3) (4) ;

M. Jean-Marc RUIZ, inspecteur des finances publiques (3) (4) ;

Mme Béatrice SOULAN, inspectrice des finances publiques (3) (4) ;

Mme Annick LEBEAU, contrôleuse principale des finances publiques (3) (4) ;

Mme Elisabeth MARGAS, contrôleuse principale des finances publiques (3) (4) ;

M. Henri POURCELOT, contrôleur principal des finances publiques (4) ;

M. Bruno CHRETIEN, contrôleur des finances publiques (4) ;

M. Cassy ARDAU, agent administratif principal des finances publiques (4) ;

Mme Gwénola REBILLARD, agente administrative principale des finances publiques (4) ;

Cellule frais de déplacement/congés bonifiés

M. Daniel LE METAYER, inspecteur des finances publiques (4) ;

M. Jean-Marc RUIZ, inspecteur des finances publiques (4) ;

Mme Annick LEBEAU, contrôleuse principale des finances publiques (4) ;

Mme Denise LEROY, contrôleuse principale des finances publiques (4) ;

Mme Elisabeth MARGAS, contrôleuse principale des finances publiques (4) ;

M. Renaud MANS, contrôleur des finances publiques (3) (4) ;

M. Wilfried JEAN-MARIE-DESIRÉE, agent administratif principal des finances publiques (4) ;

M. Andy LORIMIER, agent administratif principal des finances publiques (4) ;

M. Bachir VALLI ISMAEL, agent administratif principal des finances publiques (4) ;

Cellule Affaires Générales

M. Abdillah AHAMADA, inspecteur des finances publiques (jusqu'au 31 décembre 2018) (3) (4) ;

M. Michel BESANCON, inspecteur des finances publiques (3) (4) ;

M. Jean-Philippe LANCRIN, contrôleur des finances publiques (3) (4) ;

Mme Silvia LOPES, contrôleuse des finances publiques (3) (4) ;

Formation professionnelle et concours

Mme Béatrice CIBRELUS, inspectrice divisionnaire des finances publiques, responsable de la Mission formation professionnelle (2) (3) (4) ;

Mme Nathalie BITBOL, inspectrice des finances publiques, adjointe à la responsable de la Mission formation professionnelle (2) (3) (4) ;

3.- Pour le Centre de Services Partagés (CSP Chorus)

M. Régis POIRIER, inspecteur divisionnaire hors classe des finances publiques (2) (3) (4) ;

Mme Caroline ALBANO, inspectrice des finances publiques (3) (4) ;

Mme Bénédicte BOZO-BERRIOS, contrôleuse des finances publique (3) (4) ;

Mme Christine LAFONT, contrôleuse des finances publiques (3) (4) ;

Mme Rachel NANTHAPHAK, contrôleuse des finances publiques (3) (4) ;

4.- Pour la chargée de mission auprès du directeur du SARH

Mme Joëlle GRAFF, inspectrice principale des finances publiques (3) (4) (5).

Article 2 – La présente délégation sera publiée au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DES FINANCES
PUBLIQUES,

FRANÇOIS COUSIN

BOFiP
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Bruno Parent

ISSN 2268-0756